

Annexe n° 4 au règlement de la consultation

Dématérialisation des procédures



Au coeur de l'action et
de notre engagement

l'humain

Sommaire

Chapitre I - Présentation du profil acheteur utilisé par le SDIS 21.....	3
Chapitre II – Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).....	3
II.1 Modalités pratiques.....	3
II.2 Recommandations du SDIS 21.....	9
II.3 Formats de fichiers proposés par le SDIS 21.....	9
Chapitre III – Questions relatives à la consultation.....	9
Chapitre IV Dépôt de votre réponse électronique.....	10
IV.1 Utilisation d'un certificat de signature électronique.....	10
IV.2 Absence de signature électronique lors du dépôt de l'offre.....	11
IV.3 Format de la signature électronique.....	11
IV.4 Dépôt de l'offre sous forme dématérialisée.....	11
IV.4.1 Modalités pratiques.....	11
IV.4.2 Recommandations du SDIS 21.....	14
IV.4.3 Modalités de transmission et de dépôt d'une offre électronique.....	14
IV.4.4 Aide et assistance lors du dépôt de l'offre dématérialisée.....	14
Chapitre V Attribution du marché.....	15
V.1 Information de l'attributaire du marché.....	15
V.2 Information des candidats non retenus.....	15
Chapitre VI Autres services proposés par la plate-forme de dématérialisation Territoires Numériques BFC.....	15
VI.1 Gestion des alertes.....	15
VI.2 Gestion du coffre-fort électronique.....	15

Chapitre I - Présentation du profil acheteur utilisé par le SDIS 21

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or utilise depuis plusieurs années une plate-forme de dématérialisation des marchés publics (profil acheteur) accessible à l'adresse suivante :

<https://www.ternum-bfc.fr>

Cette plate-forme permet à chaque candidat de :

- rechercher et consulter les avis de publicité,
- télécharger les dossiers de consultation des entreprises,
- poser une question à l'acheteur sur une consultation en cours,
- remettre sous forme électronique une réponse aux consultations,
- s'abonner gratuitement à des alertes selon plusieurs critères (mots clés, nature du marché, etc.),
- gérer un coffre fort électronique pour déposer une fois par an son dossier de candidature.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, tout candidat doit envoyer son offre par voie dématérialisée sur la plate-forme « Territoires Numériques BFC ». Il devra pour cela s'équiper d'un certificat de signature électronique afin de signer les documents lui permettant de conclure le marché public (cf. article IV.1 du présent document).

Chapitre II – Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

II.1 Modalités pratiques

Dès la mise en ligne d'une consultation, le candidat pourra télécharger gratuitement le DCE sur <https://www.ternum-bfc.fr>. Un processus d'accès à une consultation (ouverte ou restreinte) élaboré à partir de captures d'écrans de la plate-forme est proposé ci-après :

1) Se connecter à www.ternum-bfc.fr

The screenshot shows the homepage of Territoires Numériques BFC. At the top left is the logo for Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté. The navigation bar includes 'Le GIP', 'Organismes Publics', 'Entreprises', a search icon, 'Assistance', and 'Mon espace'. The main banner features the title 'Territoires Numériques BFC' and the text 'Opérateur public de solutions numériques'. Below this, it states 'Le GIP Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté vous accompagne pour faire face aux nouveaux usages du numérique.' There are two buttons: 'EN SAVOIR PLUS' and 'ADHÉRER AU GIP'. An illustration shows a 3D staircase with icons for 'VALORISATION DES DONNÉES', 'Outils & Services Mutualisés', and 'CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT'. At the bottom, there are five icons representing 'Salle des marchés', 'Actes juridiques', 'Site internet', 'Open Data', and 'Protection des données personnelles'. A 'Je suis une entreprise' button is on the right.

2) Dans la barre d'état cliquer sur « Entreprises » puis sur « accéder à la salle des marchés publics » en bas du paragraphe concernant les fonctionnalités

The screenshot shows the 'Entreprises' page. The navigation bar is the same as in the previous image. The main content area has a breadcrumb trail: 'Accueil > Vous êtes une entreprise ?'. The text describes the platform as the first regional public market platform. A green arrow points to the 'Entreprises' link in the navigation bar. Below the text is a section titled 'Première plateforme régionale de marchés publics' with a sub-section 'Fonctionnalités' containing a list of features. A green arrow points to the link 'Accéder à la salle des marchés publics' at the bottom of the 'Fonctionnalités' section. Below that is a section 'Créer son compte entreprise' with a list of steps.

Accueil > Vous êtes une entreprise ?

Les entreprises, et notamment les plus petites d'entre elles ont été parmi les premières cibles du projet : en créant la première plateforme régionale dématérialisée des marchés publics, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté a facilité l'accès à une commande publique "éparpillée" sur un territoire.

Première plateforme régionale de marchés publics

Entièrement gratuit pour les entreprises, ce service permet d'accéder par un point d'entrée unique aux avis de marchés publics des 1700 entités publiques adhérentes au GIP Territoires Numériques BFC et progressivement de Franche-Comté. Elle répertorie également les marchés de l'Etat dont le lieu d'exécution se situe en Bourgogne-Franche-Comté.

Fonctionnalités

- Une seule plateforme pour plus de 1 700 acheteurs publics de Bourgogne - Franche-Comté
- Consultation, inscription, alertes et téléchargements gratuits
- Une assistance technique gratuite au 0970 609 909
- Candidature simplifiée avec le dispositif DUME
- Un stock moyen quotidien de 500 marchés en ligne.
- Une ergonomie innovante et une navigation intuitive pour faciliter le dépôt des offres
- Des partenariats avec les chambres consulaires et les organismes professionnels

[Accéder à la salle des marchés publics](#)

Créer son compte entreprise

En quelques clics, avec votre seul numéro de Siret, créez gratuitement un compte sur www.ternum-bfc.fr :

- Remplissez la fiche de votre entreprise. Personnalisez votre compte administrateur, définissez des alertes afin de recevoir des offres de marchés publics triées en fonction de votre activité ou de votre secteur géographique.
- Accédez à des consultations de test pour vous entraîner à la réponse.
- Recevez quotidiennement l'ensemble des offres publiées sur la plateforme.
- Consultez les données essentielles des marchés publics (attributaires, montants, ...)
- Répondez en quelques clics à une offre grâce à une interface simplifiée et intuitive
- Posez vos questions via la messagerie sécurisée de la plateforme
- Proposez votre entreprise à la bourse à la co-traitance/sous-traitance
- Déposez vos documents de réponse
- Signez électroniquement vos documents

3) A ce stade, deux cas de figures (procédure ouverte ou procédure restreinte) :

3.1) 1^{er} cas de figure : pour les procédures ouvertes :

Territoires NUMÉRIQUES
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

LA SALLE DES MARCHES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Vous n'êtes pas connecté

Vous n'êtes pas connecté MON ESPACE

[08/11/2019 9:00] Nous rencontrons actuellement une anomalie sur l'envoi automatique de vos alertes quotidiennes. Nous sommes en cours d'investigation, les équipes techniques sont mobilisées pour résoudre le problème dans les meilleurs délais. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Vous avez une question, vous rencontrez un bug technique ou un message d'erreur ? Faites appel à l'assistance en créant un ticket comme expliqué ici : <https://docs.ternum-bfc.fr/sdm-creer-ticket-utah>

Mot de passe oublié ? Suivez cette procédure : <https://docs.ternum-bfc.fr/mot-de-passe-oublie>

Plateforme des marchés publics de la région Bourgogne Franche-Comté

Retrouvez ici les offres de marchés des acheteurs publics bourguignons et francs-comtois, ainsi que les consultations de l'Etat dont le lieu d'exécution se situe en Bourgogne - Franche-Comté.

RECHERCHE RAPIDE

Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution, la catégorie principale ou le mot clé de votre choix

Catégorie principale:

Mots clés:

Lancer la recherche

- Recherche avancée
- Rechercher une procédure restreinte
- Voir toutes les consultations
- Rechercher d'autres annonces

Sélectionner la catégorie principale (travaux, fournitures ou services)

Cocher le département

Inscrire le mot clé (numéro de référence du marché)

Lancer la recherche

3.2) 2ème cas de figure : pour les procédures restreintes avec code d'accès :

Territoires NUMÉRIQUES
BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

LA SALLE DES MARCHÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Vous n'êtes pas connecté

Vous n'êtes pas connecté | MON ESPACE

[08/11/2019 9:00] Nous rencontrons actuellement une anomalie sur l'envoi automatique de vos alertes quotidiennes. Nous sommes en cours d'investigation, les équipes techniques sont mobilisées pour résoudre le problème dans les meilleurs délais. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Vous avez une question, vous rencontrez un bug technique ou un message d'erreur ? Faites appel à l'assistance en créant un ticket comme expliqué ici : <https://docs.ternum-bfc.fr/sdm-creer-ticket-utah>

Mot de passe oublié ? Suivez cette procédure : <https://docs.ternum-bfc.fr/mot-de-passe-oublie>

Plateforme des marchés publics de la région Bourgogne Franche-Comté

Retrouvez ici les offres de marchés des acheteurs publics bourguignons et francs-comtois, ainsi que les consultations de l'Etat dont le lieu d'exécution se situe en Bourgogne - Franche-Comté.

RECHERCHE RAPIDE

Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution, la catégorie principale ou le mot clé de votre choix

Catégorie principale:
--- Toutes les catégories ---

Mots clés:

Lancer la recherche

- > Recherche avancée
- > Rechercher une procédure restreinte
- > Voir toutes les consultations
- > Rechercher d'autres annonces

Sélectionner « rechercher une procédure restreinte »

Accueil / Consultations / Recherche avancée

Recherche avancée

Recherche multicritères Recherche d'une procédure restreinte

Le symbole * indique les champs obligatoires

Entité publique * -- Sélectionnez une Entité publique --

Référence *

Code d'accès *

Effacer les critères de recherche Lancer la recherche

Sélectionner « service départemental d'incendie et de secours 21 (21000 DIJON) » dans le menu déroulant de l'entité publique, le service « service départemental d'incendie et de secours 21 » s'inscrit automatiquement.
Inscrire la référence du marché et le code d'accès mentionnés sur le courrier de consultation.
Lancer la recherche

Accueil / Recherche avancée / Résultat

Annonces de consultation

Legende ?

Nombre de résultats : 1

Procédure Catégorie Publié le	Référence Intitulé Objet Organisme	Date limite de remise des plis	Actions
MAPA Fournitures 12 Avril 2019 	2019E13 Acquisition de matériels de reconnaissance et de lutte contre l'incendie - 3 lots Objet : Acquisition de matériels de reconnaissance et de lutte contre l'incendie - 3 lots Organisme : Service départemental d'incendie et de secours 21 (21000 - DIJON) 3 lots (21) Côte-d'Or	20 Mai 2019 23:59	

Accéder à la consultation dans les actions

4) Vous accédez désormais au dossier de consultation :

Accueil / Consultations / Répondre

Détail de la consultation +

Date et heure limite de remise des plis : 27/05/2019 23:59 🇫🇷
Référence : 2019E09
Intitulé : Formation professionnelle de permis fluviaux
Objet : Formation professionnelle de permis fluviaux

SE PREPARER A L'AVANCE A REpondre - N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER JOUR [En savoir plus](#) [Consultation de test](#) [Tester ma configuration](#)

Bourse à la cotraitance ? [S'inscrire](#)

Aucune entreprise inscrite à la bourse à la cotraitance pour cette consultation.

Publicité / Téléchargement [Question](#) [Dépôt](#) [Messagerie sécurisée](#)

Téléchargement

Avis de publicité	Pièces de la consultation
	Dossier de consultation - 9,2 Mo ←

Liste des pièces téléchargées

Télécharger le dossier de consultation

Téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises

En cas de modification de la consultation, nous devons être en mesure de vous contacter pour vous transmettre les éléments actualisés.

- Je souhaite compléter le formulaire de demande de renseignements ci-dessous et ainsi être informé en cas de modification de la consultation.
- Je souhaite télécharger anonymement le Dossier de Consultation des Entreprises et je ne serai donc pas informé en cas de modification de la consultation.

Attention : les informations saisies vous permettront, tout au long de la procédure, de recevoir les mises à jour relatives aux modifications de dates, rectificatifs/compléments du dossier de consultation des entreprises, etc.

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation de la plateforme de dématérialisation et je les accepte.

Mes coordonnées

NOM* :

Prénom* :

Adresse électronique* :

Raison sociale :

- Entreprise établie en France

SIREN / SIRET : ?

- Entreprise non établie en France

Adresse : Code postal :

Adresse (suite) : Ville :

Téléphone : (8 chiffres au minimum sans espace. Ex : +33140506070 ou 01-0140506070)

Fax : (8 chiffres au minimum sans espace. Ex : +33140506070 ou 0140506070)

Lire, cocher et compléter le formulaire
Télécharger les pièces.

II.2 Recommandations du SDIS 21

Le SDIS 21 conseille à chaque candidat de créer un compte sur la plate-forme « Territoires Numériques BFC » où il sera nécessaire de renseigner notamment le numéro SIREN, la raison sociale ainsi qu'**une adresse électronique durable pendant toute la durée de la procédure et du marché**. Ces éléments permettront au SDIS 21 de transmettre des informations quant aux éventuelles modifications intervenant en cours de procédure (ajout/modification d'une pièce du marché, envoi des réponses aux questions reçues...). Il est précisé que cette adresse électronique sera également utilisée par le SDIS 21 pour transmettre au titulaire, dans le cas de l'attribution d'un marché reconduit annuellement, la décision de reconduction ou de non-reconduction.

Le DCE pourra être téléchargé au format ZIP **dans sa totalité ou partiellement** en cliquant sur l'onglet « **Publicité / Téléchargements** ». Pour accéder aux documents du DCE, le candidat devra disposer d'un utilitaire permettant de lire les formats de dossier compressés *.zip.

II.3 Formats de fichiers proposés par le SDIS 21

Les pièces du DCE seront proposées dans l'un des formats suivants :

- *.pdf (règlement de consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières...),
- *.odt ou *.ods (acte d'engagement, bordereaux des prix unitaires, mémoire technique, décomposition du prix global et forfaitaire...),
- *.odp ou *.odg (présentation de diapositives, plans...).

⇒ A noter que le SDIS 21 met également à disposition des candidats les documents dits « contractuels » de type acte d'engagement, bordereaux des prix unitaires ou décomposition du prix global et forfaitaire et mémoire technique en format PDF « remplissable ».

Pour accéder à ces documents, vous devez donc disposer des outils/logiciels vous permettant de lire ces formats informatiques. Si vous ne disposez pas de ces outils, vous pouvez les télécharger gratuitement à partir de la rubrique « **Aide** » puis « **Outils informatiques** » de la plate-forme Territoires Numériques BFC.

Chapitre III – Questions relatives à la consultation

La plate-forme « Territoires Numériques BFC » vous permet de transmettre au SDIS 21 toute demande concernant une consultation en cours.

Pour toute communication (questions/réponses, modification du DCE, etc...), la plate-forme utilise l'adresse e-mail ne_pas_repondre@ternum-bfc.fr. Il sera donc nécessaire de veiller à accepter ces mails et vérifier qu'ils n'arrivent pas dans les courriers indésirables.

Pour cela, le candidat devra cliquer sur l'onglet « **Question** » puis « **Poser une question** ».

Afin de répondre à la question, et en cas de modification de la consultation, le SDIS devra être en mesure de contacter le candidat pour lui transmettre le(s) élément(s) attendu(s) ou actualisé(s). Pour cela, la plate-forme va demander au candidat :

- soit de s'identifier ou de créer un compte sur Territoires Numériques BFC (recommandé),
- soit de compléter un formulaire de demande de renseignements pour être informé des modifications.

Une fois la question réceptionnée et étudiée par le service « administration générale et commande publique » du SDIS 21, **une réponse sera adressée au candidat dans les délais prescrits**.

Chapitre IV Dépôt de votre réponse électronique

Le candidat devra constituer son dossier de candidature et d'offre au format électronique puis le déposer sur la plate-forme Territoires Numériques BFC.

IV.1 Utilisation d'un certificat de signature électronique

Les documents de marché sollicités dans le règlement de consultation (article 3) devront être signés électroniquement par une personne habilitée à engager le soumissionnaire à l'aide d'un certificat accepté par la réglementation en vigueur. Ainsi, **vous devez avoir fait au préalable l'acquisition d'un certificat de signature électronique.**

Attention : seuls les certificats conformes au RGS (Référentiel Général de Sécurité) d'un niveau de sécurité minimum 2** (« deux étoiles ») ou à des conditions de sécurité équivalentes, doivent être utilisés.

Le certificat de signature est émis par une autorité de certification agréée dont la liste est consultable sur <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=commun.ListeAcRGS&calledFrom=agent>.

Pour vérifier la configuration de son poste informatique, le candidat pourra se rendre à la rubrique « Aide » de la plate-forme Territoires Numériques BFC et pour toutes questions techniques s'adressera à l'assistance (cf. article IV.4.4 du présent document).

Si le candidat utilise la fonctionnalité de signature proposée par la plate-forme « Territoires Numériques BFC », une vérification automatisée de la validité de la signature sera réalisée.

Dans le cas contraire, le candidat doit fournir en annexe de son offre :

- un outil de vérification de la validité (ou un lien vers cet outil en accès libre),
- une notice d'utilisation de cet outil de vérification,
- les documents de référence de l'autorité de certification émettrice du certificat permettant d'évaluer son respect de normes équivalentes au RGS.



Il vous est rappelé que chaque document (cf. articles IV.4.1 et IV.4.2) fourni doit être signé et que par conséquent une signature unique du dossier zip n'est pas valable. Cf. jurisprudence (TA de Toulouse, ordonnance du 9 mars 2011, n°1100792). De plus, une signature manuscrite numérisée/scannée n'a pas de valeur juridique contrairement à la signature électronique qui équivaut juridiquement à une signature manuscrite.

L'attention du candidat est attirée sur le délai nécessaire à la délivrance d'un certificat de signature électronique par une autorité de certification, qui va de quelques jours à quelques semaines et nécessite la disponibilité de la personne demandeuse du certificat pour la remise en mains propres.

Il est donc de la responsabilité de chaque candidat de contrôler suffisamment en avance la conformité de son poste informatique avec les « pré-requis » de la plate-forme Territoires Numériques BFC. Les éventuels frais de mise en conformité, d'accès au réseau internet et de recours à la signature électronique sont à la charge du candidat.

IV.2 Absence de signature électronique lors du dépôt de l'offre

Dans le cas où un candidat ne dispose pas de certificat de signature électronique lors du dépôt de son offre, le SDIS l'autorisera à régulariser cette dernière s'il s'avère être l'attributaire du marché.

IV.3 Format de la signature électronique

Le format de signature électronique doit être conforme aux exigences de l'article 3 de l'annexe 12 du Code de la commande publique. **Il peut donc être de format PAdES, XAdES ou CAAdES.**

IV.4 Dépôt de l'offre sous forme dématérialisée

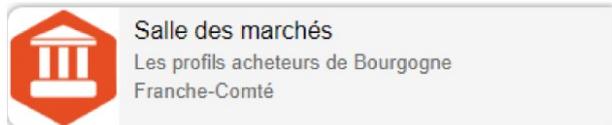
IV.4.1 Modalités pratiques

Chaque candidat devra prendre ses dispositions de manière à ce que sa réponse électronique soit déposée **avant la date limite de remise des offres (DLRO) figurant dans le règlement de consultation**. Pour cela, le candidat pourra se rendre dans la rubrique « **Se préparer à répondre** » de la plate-forme « Territoires Numériques BFC ». Un processus d'accès au dépôt d'une offre élaboré à partir de captures d'écrans de la plate-forme est proposé ci-après :

Se connecter à votre espace en sélectionnant le logo territoires numériques

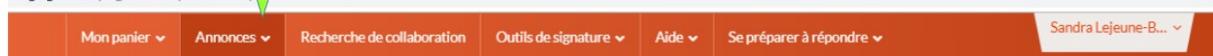


Inscrire votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe et entrer dans la salle des marchés



Vous êtes connecté à votre espace personnel et pouvez rechercher l'annonce pour laquelle vous souhaitez déposer l'offre.

bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAccueilAuthentifie



MON ESPACE

Accueil / Mon compte

La signature électronique peut vous être demandée par les acheteurs pour certaines consultations, au stade du dépôt initial ou bien au moment d'attribution. Pour savoir si la signature est requise, référez-vous au règlement de la consultation concernée. Si la signature est obligatoire, les plis de candidatures et/ou d'offres doivent être signés électroniquement avec un certificat de signature conforme au règlement eIDAS (RGS pour les certificats acquis auparavant) ou équivalent. Contactez votre Autorité de Certification pour vous assurer de la conformité du certificat mis à votre disposition. Si vous disposez d'un certificat conforme, vous pouvez utiliser l'utilitaire de signature disponible en libre-service sur notre plateforme. Pour prendre connaissance de l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, [cliquez ici](#).

Bienvenue SANDRA LEJEUNE-BLASER

Vous êtes Administrateur de l'entreprise SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS.

Vous êtes rattaché à l'établissement 00042, 22 BD WINSTON CHURCHILL, 21000 DIJON.

Si vous n'êtes plus rattaché à cet établissement, rendez-vous dans la rubrique "Mes coordonnées".

Selon vos droits, vous pouvez administrer, outre votre propre compte personnel, le compte de votre entreprise et des autres utilisateurs de votre entreprise.

Dans tous les cas, vous pouvez accéder à la gestion de vos alertes (nouvelles consultations) depuis cette page.

Vous pouvez accéder à la gestion de vos alertes (nouvelles consultations) depuis cette page.

Gestion des comptes

Mon compte personnel

> Mes coordonnées

Compte de mon entreprise

> Description d'activité

> Espace documentaire - Coffre-fort Entreprise

Options

Mes services

> Mes recherches et alertes

> Mes réponses

> Flux RSS

> Mon panier

Bourse à la co/sous traitance

> Recherche de collaboration

Se préparer à répondre

> Tester la configuration de mon poste

> Consultation de test

Rechercher l'annonce dans la rubrique « Annonces », selon le procédé décrit précédemment et selon le cas de figure : procédure ouverte (article 3.1) ou procédure restreinte (article 3.2)

Accueil / Consultations / Répondre

Détail de la consultation

Date et heure limite de remise des plis : 27/05/2019 23:59
 Référence : 2019E09
 Intitulé : Formation professionnelle de permis fluviaux
 Objet : Formation professionnelle de permis fluviaux

SE PREPARER A L'AVANCE A REpondre - N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER JOUR [En savoir plus](#) [Consultation de test](#) [Tester ma configuration](#)

Bourse à la cotraitance [S'inscrire](#)

Aucune entreprise inscrite à la bourse à la cotraitance pour cette consultation.

Publicité / Téléchargement Question **Dépôt** Messagerie sécurisée

Étape 1 : Déclaration du groupement

Si vous répondez à cette consultation sous forme de groupement, vous pouvez renseigner ici vos co-traitants et les éventuels sous-traitants du groupement.

Souhaitez-vous décrire un groupement ? Oui Non

Étape 2 : Répondre à la consultation

Accéder au service de dépôt d'un pli [Répondre à la consultation](#) [Légende ?](#)

Sélectionner « Dépôt » et « répondre à la consultation »

Ma réponse

Veuillez vous conformer au Règlement de la Consultation pour connaître la liste des pièces à transmettre. Attention les pièces exigeant une signature électronique doivent être signées au préalable. Les formats de signature XAdES (jeton xml), CAdES (jeton p7s) et PAdES (PDF intégrant la signature) sont vérifiables sur cette page : [en savoir plus sur les formats de signature](#)

Pour déposer vos pièces signées vous devez :

- Lancer l'outil signature (Outils de signature/Signer un document). Cet outil de signature nécessite d'avoir une version Java installée sur votre poste voir les prérequis techniques.
- Signer chacune de vos pièces au format souhaité avec cet outil.
- Déposer vos pièces et, en cas de signature XAdES ou CAdES, y associer leurs fichiers de signature respectifs. En cas de signature PAdES il n'y a pas de jeton : la signature PAdES est détectée et vérifiée automatiquement.

Pièces de la réponse

Dossier d'offre	Signature	Actions
Déposer les fichiers ici pour ajouter une ou plusieurs pièces libres ou		Sélectionner les fichiers

Signature électronique des plis : Oui (avec l'outil de la plateforme, sur mon poste de travail avec mon certificat électronique)
 Chiffrement des plis : Non
 Transmission sécurisée des plis : Oui

Conditions d'utilisation

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation de la plate-forme de dématérialisation et je les accepte.

Prendre connaissance des conditions de dépôt, sélectionner les fichiers à déposer. Reconnaître avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation, VALIDER.

IV.4.2 Recommandations du SDIS 21

Si le candidat n'utilise pas les documents fournis par le SDIS 21 en format PDF « remplissable », il devra convertir ses documents au format PDF (non sécurisés afin que l'acheteur puisse co-signer le document). Ainsi, par exemple, un BPU au format *.ods dans le DCE devra, une fois complété, être converti au format *.pdf avant signature et envoi électroniques au SDIS 21.

⇒ Pour un meilleur traitement de l'offre du candidat, il est **fortement conseillé** de nommer les différents fichiers (y compris les fichiers de signature en format Xadès) de sorte à ce que l'acheteur puisse identifier aisément le contenu de l'offre.

IV.4.3 Modalités de transmission et de dépôt d'une offre électronique

Conformément à l'article R.2151-6 du Code de la commande publique, le candidat transmet son offre en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres.

Le candidat doit veiller à l'interopérabilité des formats informatiques qu'il choisit. Il est recommandé par conséquent d'utiliser les formats largement répandus ou explicitement référencés dans le Référentiel Général d'Interopérabilité publié par l'État sur <https://www.numerique.gouv.fr/publications/interopabilite/>.

Un message leur indiquant que l'opération de dépôt de la réponse a été réalisée avec succès leur est affiché, puis un accusé de réception leur est adressé par courrier électronique avec signature électronique. Celui-ci donne à leur dépôt une date certaine, la date et l'heure de fin de réception faisant référence. L'absence de message de confirmation de bonne réception et d'accusé de réception électronique signifie au soumissionnaire que sa réponse n'est pas parvenue au SDIS 21.

Il est précisé que la réception du mail horodatant l'offre déposée par le candidat n'emporte pas automatiquement la validité de l'offre, ce message confirme seulement la réception de l'offre.

Les réponses électroniques arrivées hors délai ou non adressées dans les formes prescrites ne seront pas examinées et supprimées.

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès à Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre.

Chaque enveloppe (au format zip) d'une réponse (candidature et/ou offre) ne doit pas dépasser 40 Mo après compression ZIP. Si la limite est fixée à 40 Mo, il est cependant recommandé aux utilisateurs de limiter la taille de leurs réponses à 20 Mo afin de limiter les risques d'échec de transmission à la plate-forme du fait du dimensionnement des équipements réseau ou du poste de l'utilisateur.

Avant transmission de sa réponse, il est conseillé au soumissionnaire de procéder à un contrôle anti-virus de tous les fichiers constitutifs des deux enveloppes électroniques. En effet, les offres contenant des virus feraient l'objet d'un archivage de sécurité. Ces offres seraient réputées n'avoir jamais été déposées et le candidat en serait informé dans les plus brefs délais.

IV.4.4 Aide et assistance lors du dépôt de l'offre dématérialisée

Dans la rubrique « **Aide** », le candidat trouvera un guide d'utilisation de la plate-forme.

Un service de support téléphonique est mis en place par la plate-forme « Territoires Numériques BFC » pour les candidats souhaitant soumissionner aux marchés publics et rencontrant des difficultés. Cette assistance téléphonique est à disposition **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 au 0 970 609 909**.

Chapitre V Attribution du marché

V.1 Information de l'attributaire du marché

L'attributaire reçoit, via la plate-forme de dématérialisation, un mail l'informant qu'il est l'attributaire du marché ainsi que le courrier de notification en version électronique.

Outre la procédure de mise en concurrence et la notification du marché, le titulaire est informé que la procédure de conclusion des avenants et/ou modifications du présent marché sera également entièrement dématérialisée et ce, conformément au chapitre XIX du CCAP. L'acheteur utilisera dans ce cas son profil acheteur via la plate-forme « Territoires Numériques BFC ».

V.2 Information des candidats non retenus

Le candidat non retenu reçoit, via la plate-forme de dématérialisation, un mail de rejet de son offre. En pièce jointe de ce mail sera intégré un courrier qui détaillera la note qui lui a été attribuée ainsi que la note du candidat retenu.

Chapitre VI Autres services proposés par la plate-forme de dématérialisation Territoires Numériques BFC

VI.1 Gestion des alertes

Il est possible de disposer d'une alerte automatisée informant le candidat des consultations répondant aux critères préalablement renseignés (nature du marché, mots-clés...). Cette fonction est décrite à l'article 3.3.1 du guide utilisateur proposé sur la plate forme « Territoires Numérique BFC ».

VI.2 Gestion du coffre-fort électronique

Afin de faciliter les démarches administratives, le candidat a la possibilité d'utiliser un coffre fort électronique afin d'y stocker tous ses documents de candidature (attestations fiscales et sociales, attestations d'assurances, K-Bis, IBAN, etc.). La mise en place de ce coffre-fort est décrite à l'article 3.5.1 du guide utilisateur proposé par la plate forme « Territoire Numériques BFC ».